



La banque
des collectivités

COMMUNIQUÉ DE PRESSE • MERCREDI 6 JUIN 2018

LE GROUPE AGENCE FRANCE LOCALE SOUTIENT SA CROISSANCE AVEC UNE NOUVELLE AUGMENTATION DE CAPITAL

Le Groupe Agence France Locale s'agrandit avec l'arrivée de dix nouvelles collectivités locales adhérentes. **L'Agence France Locale – Société Territoriale (AFL-ST) annonce donc sa 16^e augmentation de capital et compte désormais 259 collectivités actionnaires.** Chaque nouvelle collectivité adhérente paie 0,8% de son encours de dette afin d'apporter le capital nécessaire à l'exercice de l'activité bancaire de sa filiale : l'AFL – ST se voit confortée par l'arrivée de nouveaux membres. Son capital est désormais de 144 314 000 € (sur un total de 157 702 900 € de capital promis).

« *Nous sommes fiers d'être devenus une institution bancaire de premier plan pour nos membres, impatients de continuer à en accueillir de nouveaux et déterminés à financer de nouveaux projets.* » rappelle Yves Millardet, Président du directoire de l'Agence France Locale. **Conçue par et pour elles, la banque des collectivités est à même d'apporter des solutions adéquates à tous besoins de financements.** Depuis 2015, l'Agence France Locale a financé la construction de stades, d'écoles, de déchetteries, de complexes sportifs, la transformation de friches, l'aménagement d'espaces socio-culturels, de garderies... L'arrivée de nouveaux membres traduit la pérennité de son modèle ainsi que la confiance dont l'Agence bénéficie auprès des collectivités.

Les nouvelles collectivités membres :

- Commune de Bora-Bora (98730)
- Commune de Capvern (65130)
- Commune de Cossé-le-Vivien (53230)
- Commune de Fournès (30210)
- Commune de La Possession (97419)
- Commune de Le Pallet (44330)
- Commune de Motz (73310)
- Commune de Noisy-le-Grand (93160)
- Commune de Peypin (13124)
- Commune de Saint-Béron (73520)

Contacts presse :	
Amandine Deguin 04 81 11 29 31 amandine.deguin@agence-france-locale.fr	Olivia Penichou – O2P Conseil 01 45 00 37 37 o.penichou@o2p-conseil.com



La banque
des collectivités

À PROPOS DE L'AGENCE FRANCE LOCALE

- L'Agence France Locale est un nouveau modèle de banque créé en 2013 par et pour les collectivités pour simplifier l'emprunt. Réponse alternative à la question du financement des collectivités, l'Agence France Locale est un établissement de crédit qui œuvre pour une mission unique : financer l'investissement des collectivités membres, quelle que soit leur taille ou leur type.
- Elle est détenue par l'Agence France Locale - Société Territoriale, elle-même propriété exclusive des collectivités actionnaires. Les deux sociétés constituent le Groupe Agence France Locale. L'AFL-ST a en charge le pilotage et la gestion stratégique du Groupe. A l'instar des agences de financement des collectivités locales d'Europe du Nord, établies depuis plusieurs décennies, le Groupe AFL a vocation à être un acteur de référence du financement des investissements locaux.
- Le Groupe AFL a pour objectif de faire bénéficier les collectivités locales françaises d'un accès aux marchés de capitaux, par la mutualisation de leurs besoins, de sorte à leur accorder des conditions de financement attractives et transparentes.
- L'Agence France Locale gère ses activités bancaires de façon fortement dématérialisée, ce qui lui permet de limiter de manière durable ses coûts de fonctionnement.
- Plus d'information sur www.agence-france-locale.fr